

Cistude d'Europe

Emys orbicularis (Linnaeus, 1758)



STATUT DE L'ESPÈCE

Code Natura 2000 → 1220
Convention de Berne → Annexe II
Directive Habitats-Faune-Flore → Annexes II & IV

Liste rouge :

- Monde : préoccupation mineure
- France : vulnérable

L'espèce fait l'objet
d'un plan national
d'action

**PROTÉGÉE
AU NIVEAU
NATIONAL**

DESCRIPTION

La Cistude d'Europe est une tortue d'eau douce, reconnaissable à sa carapace ovale noirâtre, légèrement aplatie et souvent maculée de fines taches ou stries jaunes. La peau de la tête, du cou et des pattes présente également une coloration verdâtre foncée ponctuée de jaune. Son plastron est couleur crème, plus ou moins taché de brun. Ses pattes palmées sont pourvues de fortes griffes.

L'espèce présente un dimorphisme sexuel marqué. La femelle a un iris jaune alors que celui du mâle est orangé. Le plastron du mâle est concave et celui de la femelle est plat. Au niveau de la queue, le mâle présente un renflement pénien qui éloigne le cloaque du plastron, alors que le cloaque de la femelle est proche du plastron.

Taille : 8.5 à 18 cm.

Poids moyen de l'adulte : 400 à 800 g.

Longévité : 40 à 60 ans.

RÉPARTITION

En France : Il ne reste que quelques foyers de populations très isolés les uns des autres (Centre, Rhône-Alpes, Aquitaine, Poitou-Charentes, littoral méditerranéen et Corse).

En Limousin : L'espèce est très rare dans la région. L'essentiel de la population et le principal noyau de reproduction connu en Limousin se situent sur un étang situé au nord de la Haute-Vienne. Quelques individus sont aperçus occasionnellement sur d'autres étangs dans ce secteur ainsi que dans le nord de la Creuse, mais aucun autre site de reproduction n'est avéré.

BIOLOGIE

Habitat

La Cistude habite les zones humides. On la trouve de préférence dans les étangs, mais aussi dans les lacs, marais, mares, cours d'eau... Elle affectionne les fonds vaseux où elle hiberne et trouve refuge en cas de danger. Elle apprécie les jeunes roselières, autres endroits très calmes et ensoleillés. À la sortie de l'hiver elle se réchauffe sur un rocher ou une souche. Si les points d'eau sont importants, les parcelles attenantes le sont tout autant. En effet, c'est dans un rayon de 1 km autour de leur plan d'eau que les femelles vont choisir un terrain propice pour pondre. Elles recherchent des terrains bien exposés au sol meuble (prairies, cultures, zones sableuses, etc.).

Activité

La Cistude hiverne d'octobre à mars sous la vase (dans les étangs, en bord de roselière le plus souvent) ou au sein d'une végétation rivulaire dense. Quand elle est active, c'est une espèce essentiellement diurne et sédentaire qui passe la majeure partie de son cycle de vie dans l'eau. Farouche et discrète, elle plonge au moindre dérangement. Elle peut migrer naturellement ou en cas de perturbations du milieu (ex : assèchement estival de l'étang) vers un autre point d'eau situé à plusieurs centaines de mètres.

Alimentation

L'espèce est carnivore et devient opportuniste et omnivore en vieillissant. Elle consomme principalement des insectes, des mollusques aquatiques, des crustacés ainsi que des larves aquatiques. Occasionnellement, elle peut se nourrir de poissons malades ou morts, d'œufs de poissons, de têtards, de sangsues...

Reproduction

L'accouplement s'effectue de mars à octobre avec un pic d'activité en avril-mai. La ponte a lieu principalement de mai à juillet sur des sols chauds, non inondables, sableux ou sablo-limoneux et bien dégagés situés à une distance du point d'eau pouvant atteindre jusqu'à 1 km.

EXIGENCES ÉCOLOGIQUES

Habitat

- Etendue de roseaux, de joncs et végétation aquatique flottante.
- Endroits calmes et ensoleillés, à l'abri des activités humaines.
- Zones bien ensoleillées et terrains meubles pour la ponte.
- Réseaux d'étangs.

Espèce

- Espèce discrète et farouche, sensible au dérangement.

MENACES

Sur l'habitat

- Anthropisation (drainage, fragmentation du milieu...) qui peut provoquer la dégradation de la qualité de l'eau et la disparition des zones humides.
- Limitation de la végétation aquatique et de la roselière par des moyens mécaniques ou chimiques et/ou sous l'impact des ragondins.
- Enfrichement des zones de pontes.

Sur l'espèce

- Prédation des pontes (fouine, renard, chien, sanglier...) et destruction des pontes par mise en culture ou par retournement des prairies.
- Destruction des femelles lors de la période de ponte par la fauche des prés.
- Concurrence du milieu avec des espèces exotiques notamment la tortue de Floride.
- Capture par le grand public malgré son statut d'espèce protégée.
- Mortalité routière lors de la traversée des routes.
- Destruction des pontes par le retournement des terres.
- Utilisation massive des intrants à proximité des points d'eau.

MESURES DE GESTION FAVORABLES

Gestion de l'habitat

- Limiter l'usage d'intrants dans le point d'eau.
- Conserver une surface suffisante de végétation aquatique flottante.
- Conserver des milieux terrestres ouverts proches des points d'eau.

Gestion de l'espèce

- Ne pas effectuer de travail du sol sur les sites de ponte identifiés lors de la période sensible.
- Limiter l'accès du bétail ou des promeneurs à une partie du point d'eau.

Fiche établie par le service
**Valorisation, Évaluation des Ressources
et du Patrimoine Naturel (VERPN/DREAL)**



Décembre 2014

Avec la participation du
**Groupe Mammalogique et
Herpétologique du Limousin (GMHL)**



Photos

Cistude d'Europe : Romuald Dohogne
Fond : G. Simonneau (VERPN/DREAL)

CALENDRIER DE SENSIBILITÉ

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUI	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Période de sensibilité												

 Période très sensible

 Période de sensibilité réduite